

LÉVI-STRAUSS, L'UNESCO ET LA QUESTION DU RACISME

[Charles Boyer](#)

Association des professeurs de philosophie de l'enseignement public |
« L'enseignement philosophique »

2012/1 62e Année | pages 24 à 29

ISSN 0986-1653

DOI 10.3917/eph.621.0024

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-l-enseignement-philosophique-2012-1-page-24.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Association des professeurs de philosophie de l'enseignement public.

© Association des professeurs de philosophie de l'enseignement public. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

LÉVI-STRAUSS, L'UNESCO ET LA QUESTION DU RACISME ¹.

Charles BOYER
Hon. Lycée La Fontaine, Paris

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, l'ONU décida de créer l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture) afin d'« instituer une véritable culture de la paix » car, je cite l'acte constitutif, « *les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix.* » (Je souligne). D'où l'importance de l'éducation, de la science et de la culture. Et en ce qui concerne la lutte contre le racisme, la *Déclaration sur « la race »* de 1949 insistait sur le caractère non-scientifique du racisme biologique et affirmait que « les différences biologiques qui existent entre les membres des divers groupes ethniques n'affectent aucunement l'organisation politique ou sociale, la vie morale ou les rapports sociaux. » Au contraire, la biologie montre que l'homme « est par tendance innée porté à la coopération », que « l'homme est, de nature, un être social ». La version révisée de cette déclaration par des experts de différents pays – dont Lévi-Strauss pour la France – affirme qu'« en réalité, la « race » est moins un phénomène biologique qu'un mythe social ; ce mythe a fait un mal immense sur le plan social et moral ». D'où la nécessaire lutte contre « les préjugés de race ». C'est dans ce contexte que s'inscrit la fameuse conférence *Race et histoire* en 1952 de Lévi-Strauss, qui est devenu depuis un classique du genre.

Dix-neuf ans plus tard, en 1971, à l'occasion de l'ouverture d'une Année internationale de lutte contre le racisme, Lévi-Strauss va prononcer une seconde conférence à l'UNESCO, *Race et culture* qui y fit scandale tant il semblait remettre en question ce qu'il avait affirmé dans la première. Or dans ses entretiens avec Didier Eribon ², Lévi-Strauss explique que si *Race et culture* a fait scandale à l'UNESCO, c'est qu'au lieu de se répéter, il avait insisté sur le fait que face à l'uniformisation progressive des cultures, il fallait défendre la diversité et même « consentir à en payer le prix : à savoir, que des cultures attachées chacune à un style de vie, à un système de valeurs, veillent sur leurs particularismes ; et que cette disposition est saine, nullement pathologique. » Bref, selon lui, loin de remettre en question le contenu de *Race et histoire*, cette secon-

1. Exposé lors des journées de philosophie autour de « *La pensée de Lévi-Strauss* » le 18 octobre 2010 au D4 de la Maison d'Arrêt des Hommes de Fleury-Mérogis.

2. C. Lévi-Strauss, Didier Eribon, *De près et de loin*, Poches Odile Jacob, 2001.

de conférence ne faisait que la prolonger. Dit autrement, il n'y a pas de rupture entre les deux textes, « ils forment un tout ».

L'enjeu de cet exposé sera donc de chercher ce qui lui permet d'affirmer cela car ce n'est pas du tout évident. Pour cela, nous procéderons tout d'abord à une relecture de ces deux conférences — dont la seconde est pour le moins méconnue — pour ensuite développer ce que Wiktor Stoczkowski appelle « l'anthropologie comme vision du monde » de Lévi-Strauss dans une étude remarquable³ à laquelle notre travail doit beaucoup. Il s'agira dès lors de mettre à jour la véritable pensée de Lévi-Strauss que le succès de *Race et histoire* a, en partie occultée, c'est-à-dire son pessimisme qui ne s'accordait pas avec l'optimisme qui sous-tendait le combat de l'UNESCO contre les préjugés raciaux.

RACE ET HISTOIRE⁴

Cette célèbre conférence vise à montrer, dit-il d'emblée, qu'il ne s'agit pas, après avoir dénoncé le racisme biologique, de tomber dans un racisme culturel à la manière du comte de Gobineau (1816-1882), diplomate et écrivain français pour qui chaque race a des aptitudes particulières et qui, en conséquence, considérait le métissage comme une dégénérescence. On sait d'ailleurs que son *Essai sur l'inégalité des races humaines* (1853-1855) fut repris par les nazis. C'est pourquoi le véritable problème porte sur la supériorité de la civilisation occidentale car s'il n'y a pas « inégalité des races humaines », reste la question de « l'inégalité – ou de la diversité – des cultures humaines ». Il faut donc partir de la diversité des cultures dans l'espace et dans le temps ainsi que de leurs relations mutuelles et, à partir de là, Lévi-Strauss dénonce « l'ethnocentrisme » et le « faux évolutionnisme ». Critique célèbre signifiant, pour l'ethnocentrisme, le rejet des autres cultures dans la nature (les barbares, les sauvages), et qui revient à considérer, pour le faux évolutionnisme, les sociétés anciennes ou lointaines « comme des *stades* ou des *étapes* d'un développement » dont la culture occidentale serait l'aboutissement (les peuples primitifs ou premiers, comme on dit aujourd'hui⁵). Peuples qu'on qualifie de « peuples sans histoire » alors même qu'on ignore leur histoire et comme s'il y avait « deux sortes d'histoires », l'une progressive, acquisitive – la nôtre – et l'autre pas ! Or, Lévi-Strauss récuse l'idée que l'on se fait du progrès comme évolution régulière car, pour lui, « le "progrès" n'est ni nécessaire, ni continu ; il procède par sauts, par bonds, ou, comme diraient les biologistes, par mutations. » De plus, il considère que la distinction entre histoire stationnaire (des peuples primitifs) et histoire cumulative (la nôtre) résulte de notre perspective ethnocentriste c'est-à-dire de la civilisation occidentale qui juge les autres cultures selon ses propres critères et les impose aux autres (colonisation). C'est pourquoi, il relativise cette supériorité de la civilisation occidentale en affirmant, par exemple, que la révolution scientifique et industrielle de l'Occident ne représente qu'« un demi-millième environ de la vie écoulée de l'humanité », ou que les sociétés primitives « ne sont pas moins riches en Pasteur et en Palissy que les autres », ou que « toute histoire est cumulative, avec des différences de degrés ». Il peut dès lors en conclure : « Il n'y a donc pas de société cumulative en soi et pour soi. L'histoire cumulative n'est pas la propriété de certaines races ou de certaines cultures qui se distingueraient ainsi des

3. Wiktor Stoczkowski, *Anthropologies rédemptrices. Le monde selon Lévi-Strauss*, Hermann, 2008.

4. Lévi-Strauss, *Anthropologie structurale deux*, chapitre XVIII, Plon, 1973 et *Race et histoire*, folio essais, 1987/1996.

5. Cf. Catherine Clément, *Qu'est-ce qu'un peuple premier ?* Éditions du Panama, 2006.

autres. Elle résulte de leur *conduite* plutôt que de leur *nature*. Elle exprime une certaine modalité d'existence des cultures qui n'est autre que leur *manière d'être ensemble*. » Ainsi, il n'y a pas de culture supérieure car « aucune culture n'est seule ». C'est pourquoi, ajoute-t-il, « tout progrès culturel est fonction d'une *coalition* entre les cultures ». Sauf que, et c'est là le problème, « ce *jeu en commun* » ne peut qu'entraîner une « homogénéisation » que Lévi-Strauss perçoit comme un mal puisque cela tend à supprimer la diversité initiale. D'où l'appel à sauver cette diversité par quoi s'achève sa conférence.

RACE ET CULTURE⁶

Presque vingt ans plus tard, la seconde conférence est plus technique puisque Lévi-Strauss, après avoir brièvement repris l'essentiel de *Race et histoire*, développe très longuement les apports de la génétique des populations car, comme il s'en expliquera plus tard dans la préface du *Regard éloigné*, depuis 1952 le développement de la génétique des populations a fait qu'on ne pouvait plus s'en tenir à la critique de l'anthropologie physique qui étudiait les caractères anatomiques et biologiques de l'homme⁷. En effet, précise-t-il, la génétique des populations a démontré « l'incapacité de fait ou de droit où l'on est pour déterminer, chez l'homme, la part de l'inné et celle de l'acquis ». Sans donc entrer dans le détail de ce long développement on peut en retenir, d'une part que c'est la culture, et non la race, des peuples dits primitifs qui agit sur leur démographie et a « pour effet de conserver le groupe humain en équilibre avec le milieu naturel » ; d'autre part que les facteurs culturels « modèlent la sélection naturelle et orientent son cours », c'est-à-dire que « la race est une fonction parmi d'autres de la culture ». De quoi repenser le rapport entre « races et cultures » et mettre l'accent sur le lien entre l'évolution humaine et l'évolution biologique. Bref, rien qui pouvait scandaliser son auditoire. Mais c'est ce qu'il va ajouter ensuite qui va faire scandale puisqu'à la fin de sa conférence il va remettre en cause ce qui fonde, depuis 1946, le combat de l'UNESCO en la matière et, du coup, donner l'impression qu'il reniait sa première conférence.

En effet, il y affirme clairement que le combat de l'UNESCO contre les préjugés raciaux est peu efficace car il n'est pas adéquat, puisque la question n'est pas celle des préjugés, des idées fausses que l'éducation pourrait corriger, mais relève de « la difficulté croissante de vivre ensemble, inconsciemment ressentie par une humanité en proie à l'explosion démographique » ; le résultat est qu'on ne peut plus jouir librement « de ces biens essentiels que sont l'espace libre, l'eau pure, l'air non pollué ». Ainsi, « la lutte idéologique contre les préjugés raciaux » est impuissante car, en fait, « la tolérance réciproque suppose réalisées deux conditions que les sociétés contemporaines sont plus éloignées que jamais de connaître : d'une part, une égalité relative, de l'autre, une distance physique suffisante ». Et d'ajouter que cette croissance démographique nocive montre que le problème est plus vaste, c'est celui des rapports entre l'homme et les autres espèces vivantes : « En isolant l'homme du reste de la création, en définissant trop étroitement les limites qui l'en séparent, l'humanisme occidental hérité de l'Antiquité et de la Renaissance l'a privé d'un glacis protecteur et, l'expérience du dernier et

6. Lévi-Strauss, *Le regard éloigné*, chapitre 1 : *Race et culture*, Plon, 1983 et *Race et histoire*. *Race et culture*. Préface de Michel Izard, Albin Michel/Éditions UNESCO, 2001.

7. « La génétique des populations s'occupe de l'hérédité des organismes qui vivent et se reproduisent en liberté, dans les conditions naturelles. » Issue de la génétique classique, mendélienne, elle concerne « les communautés génétiques ou populations », et non l'individu. Comme la constitution génétique de ces entités est influencée par la sélection naturelle, elle tient compte des facteurs de la sélection, c'est-à-dire de l'écologie et de l'éthologie. Cf. Eugène Binder, *la génétique des populations*, QJSJ, PUF, 1967/78.

du présent siècle le prouve, l'a exposé sans défense suffisante à des assauts fomentés dans la place forte elle-même. » Le résultat est qu'on a oublié que « si l'homme est respectable, c'est d'abord comme être vivant plutôt que comme seigneur et maître de la création. » Ainsi le projet de l'UNESCO ne pouvait apporter la solution au racisme car la véritable question est celle de la « civilisation mondiale, destructrice de ces vieux particularismes auxquels revient l'honneur d'avoir créé les valeurs esthétiques et spirituelles qui donnent son prix à la vie ». C'est pourquoi l'humanité, conclut-il, doit « réapprendre que toute création véritable implique une certaine surdité à l'appel d'autres valeurs, pouvant aller jusqu'à leur refus sinon même à leur négation. »

Or, si l'UNESCO s'est trompée, est-ce à dire que Lévi-Strauss reconnaissait aussi son erreur puisque *Race et histoire* s'inscrivait dans le combat de cette institution internationale ou bien, comme il l'a affirmé lui-même, que cette célèbre conférence contenait déjà, quoique peut-être implicitement, ce que *Race et histoire* développera ? C'est ce qu'il nous faut examiner maintenant.

« L'ANTHROPOLOGIE COMME VISION DU MONDE »⁸

Pour tenter d'y voir plus clair, nous allons parcourir rapidement un certain nombre de textes de Lévi-Strauss qui ont jalonné sa carrière, à commencer bien sûr, par *Race et histoire* et son chapitre deux, *Diversité des cultures*, dans lequel on peut lire qu'il « en vient à se demander si les sociétés humaines ne se définissent pas, eu égard à leur relation mutuelle, par un certain *optimum* de diversité au-delà duquel elles ne sauraient aller, mais en dessous duquel elles ne peuvent, non plus, descendre sans danger. » Bref, si trop c'est trop, la diversité est néanmoins nécessaire. Ce qui est complété par le dernier chapitre qui, nous l'avons vu, condamne l'homogénéisation et appelle à sauver la diversité culturelle. Or, cette homogénéisation suppose – *mais ce n'était pas dit* – la forte croissance démographique qui, certes, favorise les échanges mais efface la diversité et, du coup, engendre, selon lui, intolérance et xénophobie. Idée exprimée clairement, trois ans plus tard, dans *Tristes tropiques*, dans un chapitre intitulé *Foules*⁹. On peut y lire en effet, que « la liberté n'est ni une invention juridique ni un trésor philosophique », comme nous le pensons, mais qu'« elle résulte d'une relation objective entre l'individu et l'espace qu'il occupe, entre le consommateur et les ressources dont il dispose. » Ainsi le problème est bien celui « de la multiplication humaine sur un espace limité » – certes surtout en Asie et en Amérique tropicales –, « problème du nombre » que l'Inde a cherché à résoudre avec le système des castes et la règle végétarienne mais qui est un échec (on pense aux intouchables). Mais « ce grand échec de l'Inde apporte un enseignement : en devenant trop nombreuse et malgré le génie de ses penseurs, une société ne se perpétue qu'en sécrétant la servitude. » Ainsi la surpopulation dans un espace réduit conduit à nier l'humanité d'une partie de l'espèce humaine. Cela a été le cas des Juifs et des Tziganes sous le III^e Reich, mais pour lui, ce n'est pas « le résultat de l'aberration d'un peuple, d'une idéologie ou d'un groupe d'hommes », comme on le dit d'habitude, mais parce qu'en un siècle la population européenne a doublé. D'où la conclusion de ce chapitre :

Ce qui m'effraie en Asie, c'est l'image de notre futur, par elle anticipée. Avec l'Amérique indienne je chéris le reflet, fugitif même là-bas, d'une ère où l'espèce était à la mesure de son univers et où persistait un rapport adéquat entre l'exercice de la liberté et ses signes.

8. Nous empruntons à W. Stoczkowski, *op. cit.*, le titre de sa première partie.

9. Lévi-Strauss, *Tristes tropiques*, Chapitre XV, Plon, 1955-1984.

C'est pourquoi l'année suivante, dans un article¹⁰, il met l'accent sur ce qui est véritablement en jeu, à savoir l'humanisme, en affirmant que l'ethnologie « est la forme la plus ancienne et la plus générale de ce que nous désignons du nom d'humanisme ». Il en distingue alors chronologiquement trois formes : a) l'humanisme classique, aristocratique de la Renaissance lié à la « classe privilégiée » des lettrés (grec et latin) et réduit au monde méditerranéen disparu ; b) l'humanisme exotique, bourgeois, du XIX^e siècle lié aux intérêts industriels et commerciaux pour l'Orient et l'Extrême Orient ; c) l'ethnologie ou humanisme démocratique, généralisé, qui « appelle à la réconciliation de l'homme et de la nature ».

Toutes ces idées se retrouvent dans sa fameuse conférence du 28 juin 1962 sur *Jean-Jacques Rousseau, fondateur des sciences de l'homme*¹¹. Lévi-Strauss y explique que ce monde cruel, aujourd'hui le nôtre en Europe, l'est « par l'effet d'un peuplement plus dense qui rapetisse l'univers » et nous livre à « une abjecte violence », à « l'angoisse de vivre en société ; c'est maintenant, dis-je, qu'exposant les tares d'un humanisme décidément incapable de fonder chez l'homme l'exercice de la vertu », que la pensée de Rousseau peut nous aider à nous déprendre du « mythe de la dignité exclusive de la nature humaine », mythe responsable de la catastrophe écologique dont on parle tant aujourd'hui. Et Lévi-Strauss d'ajouter :

On a commencé par couper l'homme de la nature, et par le constituer en règne souverain ; on a cru ainsi effacer son caractère le plus irrécusable, à savoir qu'il est d'abord un être vivant. Et, en restant aveugle à cette propriété commune, on a donné champ libre à tous les abus.

En séparant l'humanité de l'animalité, poursuit-il, on a donc fini par « écarter des hommes d'autres hommes, et à revendiquer, au profit de minorités toujours plus restreintes, le privilège d'un humanisme, corrompu aussitôt né pour avoir emprunté à l'amour-propre son principe et sa nature. »

Race et culture, neuf ans plus tard, ne fera que reprendre ce discours, comme nous l'avons vu. En 1976, ses *Réflexions sur la liberté*¹² poursuivront dans le même sens en proposant qu'« à la définition de l'homme comme être moral, on substitue celle de l'homme comme être vivant », c'est-à-dire qu'on reconnaisse les « droits des autres espèces » et que la nature « doit être protégée contre » l'homme. Et de conclure cette intervention devant la commission spéciale sur les libertés de l'Assemblée nationale, à propos des sociétés dites primitives qui comportent entre 40 et 250 membres, par ceci : « Les causes économiques n'expliquent le phénomène qu'imparfaitement. Il faut donc admettre que des raisons plus profondes, d'ordre social et moral, maintiennent le nombre d'individus appelés à vivre ensemble dans des limites entre lesquelles se situerait ce qu'on peut appeler l'optimum de population. On vérifierait ainsi, de manière expérimentale, l'existence d'un besoin de vivre en petites communautés, partagé peut-être par tous les hommes. »

POUR CONCLURE

Au terme de ce rapide parcours, on peut donc affirmer avec Lévi-Strauss que les deux conférences forment bien un tout. Si donc *Race et histoire* a fait, et continue à faire, illusion, c'est bien parce qu'il n'y dévoile pas complètement et/ou clairement sa pensée. En effet, alors que l'UNESCO affirmait que si l'homme est par nature porté à

10. Lévi-Strauss, *Les trois humanismes* (1956), in *Anthropologie structurale deux*, chapitre XV, 1, *op. cit.*

11. *Anthropologie structurale deux*, chapitre II, *op. cit.*

12. C. Lévi-Strauss, *Le regard éloigné*, chapitre 22, Plon, 1983.

la coopération, le mal ne provenait que de l'ignorance et des préjugés que l'on pouvait combattre par l'éducation, Lévi-Strauss a toujours fait preuve d'un pessimisme que seule la fin de *Race et histoire* permettait d'entrevoir¹³, mais qui, ensuite, va s'exprimer clairement en mettant en cause l'explosion démographique, conséquence d'un humanisme coupant l'homme de la nature et des autres espèces vivantes ; conséquence, puisque cet humanisme classique, pour qui seul l'homme compte, a privilégié le progrès technoscientifique (en particulier médical) qui permet une croissance démographique mettant à mal la diversité culturelle tout autant que l'espace naturel nécessaire à la vie (bonne) des hommes et de tous les êtres vivants. D'où des propos qui peuvent passer pour une certaine nostalgie d'un monde en voie de disparition, faute de pouvoir inverser le cours du nôtre¹⁴.

P.-S. : Ajoutons néanmoins qu'en 2005, Lévi-Strauss prononça à l'UNESCO son troisième discours sur la race, la culture et l'histoire qui fut ovationné alors qu'il reprit la plupart des thèses de 1971 ! Selon Wiktor Stoczkowski, cela s'explique surtout par le fait que la doctrine de l'Organisation avait depuis lors évolué à cause de la mondialisation uniformatrice, et que l'accent était désormais mis sur la sauvegarde du patrimoine, donc de la sauvegarde de la diversité culturelle. De plus, Lévi-Strauss s'y affirmait plus optimiste que dans *Race et culture*. Or, il lui expliqua, en 2006, qu'il ne s'agissait que de simples « propos de circonstances » ! Double langage qu'on ne peut comprendre, lui dit-il, qu'en (re) lisant le chapitre XVIII, sur Montaigne, dans son *Histoire de Lynx*¹⁵. À quoi, bien sûr, nous renvoyons ainsi qu'au commentaire qu'en fait Wiktor Stoczkowski dans l'épilogue de son étude.

13. Il est vrai que, comme il le dit à Didier Eribon (*op. cit.*) : « je cherchais le moyen de réconcilier la notion de progrès et le relativisme culturel ». Il n'y a pas de culture supérieure aux autres ; si certaines cultures progressent et d'autres pas, c'est « que des circonstances historiques ou géographiques ont induit une collaboration entre des cultures non pas inégales (rien ne permet de les décréter telles), mais différentes. »

14. Pour ce qui est de la nostalgie cf. son bel album de photos, *Saudades do Brasil*, Plon, 1994/2009.

15. C. Lévi-Strauss, *Histoire de Lynx*, Agora Pocket, 1994/2009